

C. L 2037

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) invite les représentants des membres et des observateurs à la quarante-deuxième session du *Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes* (SCCR), qui se tiendra au siège de l'OMPI à Genève et par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne du 9 au 13 mai 2022. La session se tiendra chaque jour de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures (heure d'Europe centrale).

- ./. Le projet d'ordre du jour (document SCCR/42/1 Prov.) et les autres documents de travail peuvent être consultés sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse www.wipo.int/copyright/fr. Des discussions avec les coordonnateurs de groupes du SCCR, concernant l'ordre du jour détaillé, auront lieu avant la session.

L'interprétation simultanée sera assurée en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Les participants qui prévoient d'assister à la session en personne sont encouragés à consulter fréquemment le site Web pour obtenir les informations les plus récentes sur les mesures de lutte contre la Covid-19 à l'OMPI (<https://www.wipo.int/meetings/fr/practical-information/index.html#covid19-measures>).

Les autres participants sont les bienvenus et encouragés à suivre la transmission en direct des travaux du SCCR en ligne, soit par l'intermédiaire de la plateforme de participation à distance, soit en suivant la diffusion directement sur le site Web de l'OMPI (accessible au public dans toutes les langues de l'Organisation des Nations Unies). En outre, une fonction de sous-titrage à distance sera proposée dans un souci d'accessibilité.

Afin de faciliter leur enregistrement et leur participation, tous les participants sont priés de s'enregistrer en ligne à l'adresse https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO®istration_id=455. Les participants sont invités à s'enregistrer en ligne dès que possible et en tout état de cause le 25 avril 2022 au plus tard.

/...

Tous les participants sont priés d'observer ce délai afin que les formalités nécessaires puissent être menées à bien pour permettre l'accès à la plateforme de participation à distance. Le formulaire d'inscription permettra aux représentants d'indiquer s'ils participeront à la réunion sur place ou à distance et s'ils comptent prendre la parole.

Les participants qui indiqueront sur le formulaire d'inscription qu'ils participeront à distance recevront avant le début de la quarante-deuxième session du SCCR des informations sur les modalités techniques permettant d'accéder à la réunion par l'intermédiaire de la plateforme en ligne. Ils seront également invités à une brève séance individuelle de formation et d'essai de connexion avant la réunion.

L'OMPI encourage la parité femmes-hommes à toutes ses réunions et saurait gré aux délégations de bien vouloir tenir compte de ce principe dans la désignation des participants.

Toute question supplémentaire concernant cette réunion peut être soumise au Secrétariat à l'adresse copyright.mail@wipo.int.

Le 28 février 2022